



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080507

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 29 septembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, (*présente à partir de 17h 30*) M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, (*présent à partir de 17h 30*) Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, (*présent jusqu'à 16h 55*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Chantal BOURRAGUE, M. Jacques RESPAUD,

T.N.B.A. Salle A. Vitez. Remise en état des équipements scéniques. Validation de l'avant projet définitif. Avenant au marché M070456. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Un marché de maîtrise d'œuvre pour la remise en état des équipements scéniques du Théâtre National Bordeaux Aquitaine a été confié à l'Agence Architecture et Technique après mise en concurrence en procédure adaptée, sur la base d'un coût de travaux global (valeur septembre 2007) estimé à 521 000 € HT décomposé en 3 tranches :

Tranche ferme	304 000 € H.T.
Tranche conditionnelle 1	67 000 € H.T.
Tranche conditionnelle 2	150 000 € H.T.

Le maître d'œuvre a remis l'avant projet définitif répondant aux spécifications du programme tout en proposant plusieurs améliorations fonctionnelles importantes. Le montant des travaux proposé est estimé (valeur décembre 2007) à :

Tranche ferme	527 480 € HT (compris options 1 et 2)
Tranche conditionnelle 1	63 200 € HT
Tranche conditionnelle 2	151 500 € HT

Ceci représenterait globalement une augmentation de 42 % par rapport à l'estimation initiale. Ce surcoût est principalement justifié par :

- Des compléments de mise en sécurité,
- Une évolution du coût des travaux de serrurerie
- Une prise en compte des interventions dans un existant dense et en hauteur,
- Les options supplémentaires au programme qui apportent une réelle amélioration fonctionnelle et sécuritaire de la cage de scène.
- Et en partie une sous évaluation du programme initial

Les options supplémentaires qui seraient à réaliser en première phase de travaux correspondent à :

Option 1 : Le rajout dans l'espace gril de scène d'un plancher technique (faux gril) permettant un accès en toute sécurité, estimation 108 530 € HT

Option 2 : Le remplacement des perches par des perches doubles plus résistantes, estimation : 16 800 € HT

A l'issue de réunions d'études et de validation en présence de la Direction de la Culture et des représentants du Théâtre National de Bordeaux Aquitaine, le programme de travaux élaboré par le maître d'oeuvre qui intègre ces deux options apparaît comme la solution optimale.

Aussi, il est proposé, afin de ne pas bouleverser l'économie du marché initial et respecter le coût total des travaux, l'abandon des deux tranches conditionnelles et le maintien d'une tranche unique qui regroupera :

- La serrurerie scénique, machinerie scénique, éclairage scénique conformes au programme d'origine avec suppression de la remise en état du plancher de scène

- Le complément dans l'espace gril de scène d'un plancher technique dit « faux gril ».
- Le remplacement des perches par des perches doubles.

Le nouveau montant des travaux est ainsi porté à 524 710 € HT (soit + 0,7 %).

La passation d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre est nécessaire pour valider l'avant projet définitif dans les conditions qui précèdent.

Le nouveau marché du concepteur est modifié comme suit :

Marché initial

Marché initial	Montant des travaux (€ HT)	Montant des honoraires (€ HT)
Tranche ferme	304 000 €	42 104,00 €
Tranche Conditionnelle 1	67 000 €	9 279,50 €
Tranche Conditionnelle 2	150 000 €	20 775,00 €
Total	521 000 €	72 158,50 €

Soit 86 301,56 € T.T.C

Avenant n° 1

Tranche unique	524 710,00 €	72 672,33 € (dont 10 494,20 € HT pour la mission OPC)
----------------	--------------	--

Soit 86 916,11 € TTC
(+ 0,7 %)

En conséquence et suite à l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché M070456 dans les conditions précitées en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 313 – article 2031.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

